

Règle G10 Se/Ce

Rappel : tu as le droit de t'aider du GACODES ou des affichages dans la classe.

Ce qu'il faut savoir	On écrit « se (s') » lorsqu'on peut le remplacer, avec le sujet, par « je me ». Très souvent, « SE » se trouve devant un VERBE. On écrit « ce » lorsqu'on peut le remplacer par « ces » ou par « ceux-ci », « ceci » ou « cela » pour « c' ».
Entrainements	http://exercices.free.fr/francais/orth/orthgram/ce_se.htm
	http://exercices.free.fr/francais/orth/orthgram/ce_se2.htm
	http://exercices.free.fr/francais/orth/orthgram/ce_se3.htm
	https://www.ortholud.com/grammaire/homophone/ce_se.php
	https://www.ortholud.com/grammaire/homophone/ce_se2.php
	https://www.ortholud.com/grammaire/homophone/ce_se3.php